Orientations sur le développement touristique de la commune et le réaménagement de la station de Chabanon

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 11 MARS 2017

Monsieur Benoît CAZERES, maire de SELONNET, prend la parole et remercie en premier lieu la population d'être venue si nombreuse, ce qui montre l'importance de son attachement au territoire.

Il rappelle l'importance des projets d'investissements à venir pour la commune et le développeemnt du tourisme. La commune est à un tournant de son histoire.

Il rappelle l'historique de la création de la station ainsi que les modes de gestion de celle-ci (concession, puis affermage, puis délégation de service public).

Il explique ensuite le fonctionnement actuel entre la commune et la Société d'Aménagement Touristique de Selonnet (SATOS), gérant l'exploitation des remontées mécaniques.

Il rappelle l'importance de la station de Chabanon, l'apport du foncier bâti sur les recettes fiscales de la commune, et les emplois générés dans la vallée, autant directs qu'indirects.

Monsieur le maire rappelle que la commune a orienté sa réflexion par rapport aux projets d'investissements sur trois axes :

- 1/ Le ski a évolué. D'autres activités que le ski doivents être prises en compte.
- 2/ Evolution du climat, diversification et désaisonnalisation.
- 3/ Prendre en considération la station de Chabanon par rapport aux autres stations de la vallée de la Blanche, nécessairecomplémentarité village/station.

Monsieur le maire fait le point sur la réflexion de la commune concernant les projets

Le premier projet était la restructuration et l'aménagement du front de neige pour améliorer son accessibilité, développer le ski débutant en prévoyant des aménagements pour la saison estivale et améliorer la liaison avec les clots

Puis est venue la réflexion du télésiège et son urgence à le mettre aux normes ou le changer compte tenu des contraintes réglementaires ; la décision devant être prise pour le fonctionnement de la saison 2017/2018.

Il est fait état du côut très élevé pour effectuer la grande visite du télésiège actuel (400.000,00 €)

Le conseil municipal a donc décidé d'orienter la réflexion sur le changement du télésiège.

Monsieur le maire explique qu'il a été envisagé de modifier le tracé du télésiège pour essayer de faire partir un télésiège au cœur de la station. Différents scénarii ont été envisagés.

Il a été décidé de lancer un appel d'offres sur les différentes solutions.

Suite aux résultats, et vu les coûts très élevés en cas de changement de tracé du télésiège actuel (2.700.000,00 € à 3.000.000,00 € suivant les optiors, et hors travaux de terrassements) il a été décidé de maintenir le tracé actuel ; appel d'offres le moins onéreux (1.774.000,00 €)

Le troisième projet d'investissement porte sur la diversification avec l'aménagement de berges de la blanche avec notamment la création d'une base de loisirs et la mise en place d'un circuit avec des vélos à assistance électrique.

Benoît CAZERES rappelle la complémentarité des vélos à assistance électrique avec la réaménagement du front de neige.

Enfin, il termine sur le dernier volet d'investissement, qui porterait sur l'amélioration de l'enneigement de culture sur le territoire de Chabanon qui est bien orienté pour conserver la neige.

Benoît CAZERES rappelle que le coût pour la commune, grâce à la main-d'œuvre de la SATOS, est moindre par rapport à d'autres stations qui ont mis en place l'enneigement de culture (2/3 de moins)

Après avoir exposé les projets de la commune le plan de financement est présenté.

Monsieur le maire explique que la commune est en capacité d'emprunter 1.500.000,00 euros, ce qui ferait des annuités de 65.000,00 euros.

Il explique que cette somme sera payée par :

- -Une augmentation des impôts d'environ 15%, soit une hausse de 4,8% sur le foncier bâti et un hausse de 9% sur la taxe d'habitation), soit une rentrée fiscale annuelle de 45.000,00 euros.
 - -Le fonds de péréquation, soit un apport de 10.000,00 euros par an.
 - -La renégociation des prêts de la commune, soit un apport de 10.000,00 euros par an.

Il explique les financements alloués à chaque projet.

Pour le télésiège :

Apport de la commune : entre 300.000,00 et 500.000,00 euros.

Apport de la région et du conseil départemental : entre 600.000,00 et 700.000,00 euros.

SATOS: 600.000,00 euros.

Pour l'aménagement du front de neige :

Apport de la commune : entre 300.000,00 et 500.000,00 euros.

<u>Pour l'enneigement de culture</u> : entre 300.000,00 et 500.000,00 euros. La SATOS devant réaliser de son côté les travaux de terrassements

Pour l'aménagement des berges de la blanche : entre 300.000,00 et 500.000,00 euros.

Monsieur le maire termine son exposé et laisse la place aux questions.

- Monsieur GOURDIN, habitant de la commune, indique que la réflexion, sans support sur les chiffres, est rendue difficile. Il souhaite par ailleurs connaître les résultats de l'étude sur la réflexion des stations de la vallée de la blanche lancée par la Communauté de communes auprès du cabinet MDP.

Benoît CAZERES explique que l'étude devrait être rendue durant le mois d'avril.

Monsieur NOSSEREAU, habitant de la commune, est d'accord sur le principe du changement du télésiège, ce qui lui semble le plus évident, et précise que cet investissement demande un contrôle de gestion et renvoi la commune à utiliser le site des domaines skiables de France pour réaliser une étude en ligne.

Monsieur le maire le remercie pour cette intervention et rappelle que les coûts de fonctionnement de la SATOS sont équilibrés, ce qui est une chance par rapport aux autres stations de ski.

- Monsieur ROUX, habitant de la commune, souhaite savoir si en face de ces investissements, la commune a pensé à créer de nouveaux lits.

Monsieur le maire rappelle que la commune met en vente des lots de terrain à bâtir aux Clots et précise que le produit de ces ventes a permis et permettra d'investir sur d'autres projets de la commune.

- Madame TURREL, propriétaire dans la commune, se demande sur combien d'années l'emprunt sera réalisé.

Monsieur le maire répond sur 25 ans.

- Madame CARLETTO, habitante de la commune, se demande si un tel emprunt ne bloque pas la commune pour de futurs projets.

Benoît CAZERES répond par la négative ; le financement prévu pour ses investissements laisse le maintien actuel de la capacité à investir.

- Monsieur MICHEL, habitant de la commune, souhaite faire un parallèle avec l'investissement réalisé au Grand-Puy.

Monsieur le maire répond que l'investissement réalisé par la commune est sans rapport avec l'investissement réalisé à SEYNE.

- Monsieur THEAS, propriétaire dans la commune, précise que la station de Chabanon n'a pas besoin de faire un télésiège quatre places.

Benoît CAZERES explique que les études réalisées nous montrent que la station, telle qu'elle est actuellement, peut accueillir des personnes supplémentaires sur les pistes.

- Madame GOLETTO, habitante de la commune, se demande s'il est nécessaire de remplacer le télésiège actuel, et précise qu'il est important de s'intéresser au village aussi.

Monsieur le maire rappelle que toutes les réflexions concernant le télésiège ont été menées et le choix s'est porté sur le projet le moins coûteux et le plus cohérent.

Monsieur GRAMBERT, 2^{ème} adjoint au maire, prend la parole et explique la démarche de l'Office de tourisme Blanche Serre-Ponçon dont il a été le président jusqu'au 31 décembre 2016, et l'avenir de la vallée.

- Monsieur FAUCHEUX, habitant de la commune, se demande où est en la réflexion de la commune sur la création d'un restaurant d'altitude.

Monsieur le maire répond que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) le prévoit et que la commune attend un investisseur privé.

- Madame BERRUT souligne l'importance d'accueillir les touristes sur des périodes plus longues, hors vacances scolaires et zone de Marseille.
- Madame POPARD, habitante de la commune, s'interroge sur l'entretien et le coût de la route de Chabanon.

Benoît CAZERES répond que la route est un souci permanent pour la commune, et pense qu'il est logique d'engager une réflexion avec la communauté d'agglomération sur ce point.

- Une propriétaire dans la commune, s'interroge sur le manque de commerces à la station hors saison et en dehors des vacances scolaires.

Monsieur le maire est conscient de cette réalité. La dynamique est à créer.

- La même personne se demande pourquoi il n'y plus de patinoire.

La trésorière de l'association Chabanon dynamique répond directement en soulignant le gouffre financier de la patinoire.

Monsieur le maire acquiesce.

- Monsieur PONS, habitant de la commune, souhaitairait connaître le chiffre d'affaires de la SATOS et l'étude des passages aux remontées mécaniques.

Monsieur TRON (membre du conseil de surveillance de la SATOS) répond tout d'abord sur le nombre de passages réalisés au télésiège.

Monsieur ISOARD (directeur de la SATOS) répond sur le chiffre d'affaires de la SATOS sur les cinq dernières années (environ 600 000€ HT les mauvaises années et 800 000€ HT en 2013-2014). Il s'engage à fournir plus précisément les chiffres en sa possession

- Monsieur PONS se demande quels autres investissements seront à faire sur la station.

Monsieur ISOARD répond qu'il n'y aura pas de gros investissements à réaliser sur les téleskis dans les années à venir.

 Madame CARLETTO, habitante de la commune, se demande l'impact des augmentations d'impôts avec l'agglomération.

Monsieur le maire répond qu'il n'y aura pas d'impact concernant l'entrée de la commune dans l'agglomération, les taux de la communauté de communes du Pays de SEYNE avant la fusion correspondants aux taux fixés par la Communauté d'Agglomération pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti.

- Monsieur BARLES précise que les commerces sont fermés l'été car il n'y a personne. Son commerce est ouvert l'été mais aucun bénéfice n'est réalisé. Les commerces ne peuvent tenir que grace à l'hiver. Les bénéfices de la SATOS sont réinvestis, pas de bénéfices pour les actionnaires
- Madame THEAS, propriétaire dans la commune, regrette qu'il n'y ait pas d'animations l'été sur la station.

Monsieur le maire parle de l'Association Syndicale Libre (ASL) comme possible partenaire de redynamisation de la station. Il précise que la commune réfléchit à convoquer l'ensemble des propriétaires assez rapidement.

- Monsieur GOURDIN, habitant de la commune, regrette le manque d'un canal d'information sur la commune.

Monsieur le maire rappelle la newsletter qui paraît tous les jeudis sur le site internet de la commune.

- Un habitant de la commune regrette que la vallée de la Blanche soit si méconnue.

Monsieur GRAMBERT lui répond en insistant sur les efforts faits par l'Office de tourisme de la vallée.

 Madame MAZANET, propriétaire dans la commune, précise que le télésiège est important pour que le domaine skiable demeure attrayant et souhaite savoir à quelle date la commune prendra la décision.

Monsieur le maire affirme que la décision concernant le changement du télésiège sera prise d'ici la fin du mois d'avril.

- Madame JAUBERT, propriétaire dans la commune, précise que le projet des berges de la blanches est un beau projet et qu'un télésiège au centre de la station serait bien.

Benoît CAZERES la remercie et lui précise que la création d'un télésiège centre station est malheureusement trop onéreux.

- Un habitant, précise que le télésiège est important pour l'été, notamment pour les vélos.

Monsieur le maire est d'accord, et précise que la commune privilégie la complémentarité avec les autres sites de la vallée et pense que le vélo à assistance éléctrique a toute sa place pour se développer sur Selonnet.

FIN DE REUNION A 19h40.